

Réaction du Département de la Seine-Saint-Denis suite à la chute d'une partie du faux plafond du collège Roger Martin du Gard à Épinay-sur-Seine

Hier, la structure d'un faux plafond d'une salle de classe du collège Roger Martin du Gard à Épinay-sur-Seine est tombée. Heureusement, aucun élève ni membre du personnel n'a été blessé. Toutefois, nous comprenons l'émotion que cet incident a pu susciter.

Dès la mi-journée, en concertation avec l'Éducation Nationale, le Département a pris la décision de permettre aux collégiens de suivre leurs cours à distance le lendemain, afin de garantir leur sécurité. Tous les faux plafonds du premier étage de l'établissement avaient été refaits et posés en 2022. Les premières investigations menées par nos services et le contrôle technique indiquent un défaut de fixation imputable à l'entreprise en charge des travaux.

Dès aujourd'hui, les services du Département ont lancé la dépose des faux plafonds concernés et leur remplacement. Un contrôle technique rigoureux sera effectué dans chaque salle avant la reprise des cours après les vacances de la Toussaint. Aucun élève ni membre du personnel ne pourra réintégrer les salles avant qu'un contrôle préalable de chacune d'elles n'ait été effectué.

La sécurité des élèves et du personnel est notre priorité absolue, et nous mettrons en place toutes les mesures nécessaires pour éviter que de telles situations ne se reproduisent.

Contact presse :

Paul Boucaud
pboucaud@seinesaintdenis.
fr
06 16 94 54 38